

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SERVICE TECH4MAPS

Article 1 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente, de service et de location régissent les relations contractuelles entre TECH4MAPS SAS et son client. Les deux parties les acceptent sans aucune réserve et elles prévalent sur toutes autres conditions notamment les conditions d'achat du client. Elles sont applicables en France et à l'étranger. Les présentes Conditions Générales sont systématiquement jointes aux devis. Le fait que TECH4MAPS ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Article 2 : Produits et services

Les matériels et services commercialisés par TECH4MAPS sont des solutions à l'usage de production et d'utilisation de données cartographiques dans différents domaines d'activité. En cas d'indisponibilité du produit ou service commandé, TECH4MAPS ne pourra encourir aucune responsabilité du fait de la non-disponibilité de celui-ci. Le client fixe son choix définitif sur les solutions, matériels et/ou services en connaissance exacte de ses besoins et des caractéristiques techniques desdits solutions, matériels et/ou services figurant dans les documents remis par TECH4MAPS.

Article 3 : Devis

Les devis établis par TECH4MAPS pour la fourniture de solutions ou de service sont faits en fonction de la demande du client et des renseignements fournis par celui-ci. L'acceptation d'un devis par le client l'engage de manière irrévocable et entraîne l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente. Toute commande n'est définitive qu'après acceptation par la direction de TECH4MAPS et, le cas échéant, encaissement de l'acompte mentionné dans le devis. Toute annulation ou modification de commande devra être notifiée par écrit et devra faire l'objet d'une acceptation expresse et écrite de la direction de TECH4MAPS, que cette dernière se réserve le droit de refuser. Si TECH4MAPS accepte l'annulation d'une commande, les acomptes versés ne sont pas restitués. Sauf accord préalable et écrit de TECH4MAPS, le client ne peut transférer à un tiers tout ou partie des droits et obligations objets du contrat passé avec TECH4MAPS.

Article 4 : Prix

Les prix de vente TECH4MAPS sont exprimés en hors taxes par application du tarif en vigueur le jour de la commande. Ils s'entendent départ des locaux TECH4MAPS. Ils ne comprennent ni les frais de traitement de la commande, ni les frais de port, indiqués séparément. Le montant de la TVA est appliqué au taux en vigueur au jour de la commande. Pour les prestations, les prix sont automatiquement, de plein droit, sans formalité préalable et sans préavis, indexés sur l'indice SYNTEC une fois par an, au 1^{er} janvier, par l'application de la formule suivante : $P = P_0 (S/S_0)$ [$P =$ nouveau prix ; $P_0 =$ prix initial ; $S =$ dernier indice SYNTEC publié à la date de facturation ; $S_0 =$ dernier indice SYNTEC publié à la date de signature du devis TECH4MAPS].

Article 5 : Paiement

Les factures sont payables en euros au comptant sauf dispositions contraires précisées sur le devis. Le lieu de paiement convenu est exclusivement, quel que soit le mode de paiement, le siège social de TECH4MAPS. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé (sauf accord préalable entre TECH4MAPS et le client). Tout retard de paiement entraînera l'exigibilité de plein droit d'une pénalité calculée sur la base d'un taux égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. Les intérêts commenceront à courir à compter du jour suivant la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues à TECH4MAPS.

En cas de retard de paiement, le client est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros. Si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs, TECH4MAPS se réserve la possibilité de demander une indemnisation complémentaire. A défaut de paiement, même partiel, d'une seule des échéances convenues, TECH4MAPS se réserve la possibilité de suspendre l'exécution des commandes et et/ou de demander l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Le défaut de paiement pourra également entraîner la résolution de plein droit des commandes, si bon semble à TECH4MAPS, 30 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet.

Article 6 : Clause de réserve de propriété

TECH4MAPS reste propriétaire des solutions vendues jusqu'au paiement intégral de celles-ci et à compter de son encaissement effectif.

Tous acomptes antérieurement payés resteront acquis dans leur totalité à TECH4MAPS. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, tous les risques afférents aux biens vendus sont à la charge du client dès la signature, par celui-ci ou de son représentant, du bon de livraison ou du titre de transport. Le client sera ainsi tenu pour seul responsable de tous les risques de détérioration, de perte, de destruction partielle ou totale, de vol quelle que soit la cause du dommage, même s'il s'agit d'un cas de force majeure, pour lesquels toutes assurances devront être souscrites. En cas de sinistre affectant des biens livrés et restés impayés, TECH4MAPS pourra revendiquer auprès du Client ou de son assureur le bénéfice de l'indemnité d'assurance versée.

Article 7 : Transport - Délai de livraison - Livraison

Sauf disposition contraire, la livraison sera assurée par TECH4MAPS. Elle sera effectuée à l'adresse indiquée par le client lors de la commande. Le client s'engage à réceptionner ou faire réceptionner le produit commandé par une personne habilitée. Les délais de livraison sont indiqués en fonction des engagements communiqués par nos fournisseurs et ne sont donnés qu'à titre purement indicatif. Les éventuels retards de livraison ne peuvent donner droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. La livraison pourra être refusée en cas d'absence du client au moment de la livraison (ou de son représentant), adresse incomplète, difficultés d'accès, ou en cas de litige de paiement. Les frais d'une nouvelle livraison seront à la charge exclusive du client.

Article 8 : Transfert des risques

Le transfert des risques s'opère dès la remise des matériels par TECH4MAPS au transporteur. Les matériels voyagent aux risques et périls du client.

Article 9 : Réserves lors de la réception des produits

Lors de l'arrivée des matériels chez le client au lieu de livraison souhaité, il appartient au client de connaître leur état avant de procéder à leur déchargement. Les réserves doivent être précises et circonstanciées. Le client est invité à prendre des photographies justifiant des réserves formulées. Lorsque la livraison s'effectue par transporteur, le client doit confirmer ses réserves dans les 3 jours par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du Code du commerce, avec copie à TECH4MAPS. A défaut le client ne pourra manifester aucune réclamation à TECH4MAPS. L'absence de réserves implique la conformité des matériels à la commande et la renonciation à tout recours contre TECH4MAPS. Aucun retour de produit ne sera admis sans l'accord préalable et écrit de TECH4MAPS. En toute hypothèse, les coûts afférents au transport des produits retournés resteront à la charge du client. Les produits retournés voyageront aux risques et périls de ce dernier.

Article 10 : Garantie - Limitation

Les produits et solutions TECH4MAPS bénéficient de la garantie légale contre les défauts ou vice cachés accordée par TECH4MAPS et les fournisseurs. Toute autre garantie contractuelle doit figurer sur le devis ou le contrat de maintenance. TECH4MAPS ne garantit pas que les produits livrés correspondent à d'éventuelles attentes spécifiques du client. La garantie ne s'applique pas en cas d'utilisation non conforme des matériels par le client, du non-respect des consignes d'utilisation ou d'installation des matériels indiquées notamment par le fabricant. Le client est seul responsable de la dégradation des matériels résultant de leur utilisation ou entreposage dans des conditions anormales ou incompatibles avec la nature des produits, d'un défaut d'entretien ou de modifications apportées aux produits.

Article 11 : Force majeure

Tous les événements affectant TECH4MAPS, ses fournisseurs et prestataires (transporteurs par exemple) tels que grève, lock-out, émeute, guerre, inondations, incendie, accident matériel, épidémie, pandémie, interdiction totale ou partielle des autorités administratives nationales ou internationales (confinement des populations par exemple), modification des conditions d'importation ou de change, pénurie de matières premières et/ou d'énergie, limitation de production, rupture d'approvisionnement, etc. et d'une façon générale, tous les autres cas fortuits ainsi que ceux résultant de la force majeure, autorisent, de plein droit, TECH4MAPS à suspendre la commande en cours, sans indemnités ni dommages et intérêts au client.

Article 12 : Responsabilité - Limitation

Le client est le seul et unique responsable du choix des produits, services ou prestations qu'il commande. La garantie de TECH4MAPS se limite seulement et uniquement à la remise en état ou au remplacement du matériel défectueux. Cette garantie est exclusive de toute indemnité relative à des frais de dommages et intérêts à titre d'immobilisation ou encore de toute pénalité de retard, manque à gagner ou compensation que subirait le client. TECH4MAPS ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu ou de sa mauvaise exécution lorsqu'elle est imputable, soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Dans les limites et conditions permises par la loi, la responsabilité de TECH4MAPS est limitée au montant du devis, à l'exclusion de toute autre indemnisation de quelque nature qu'elle soit et notamment à l'exclusion de l'indemnisation de tout préjudice immatériel qui serait la conséquence, directe ou indirecte, du défaut des produits. Toute action en responsabilité à l'encontre de TECH4MAPS devra être introduite dans le délai d'un an suivant la livraison des produits ou la prestation des services en cause.

Article 13 : Abonnements - Services logiciels

Agissant en tant que distributeur du matériel ou des services, TECH4MAPS ne peut être tenu responsable en cas d'indisponibilité ou de défaillance technique du service proposé, ainsi que pour les conséquences liées à l'utilisation et l'exploitation de ces données.

Article 14 : Assistance

Dans le cadre d'une assistance technique avec prise en main à distance, le client doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de ses équipements (y compris la sauvegarde de ses données). TECH4MAPS est déchargé de toute responsabilité en cas de dommage résultant d'une manipulation du client ou de défaillance du système informatique du client. TECH4MAPS ne saurait être tenu responsable des dommages directs ou indirects, y compris en

cas de perte de données ou d'informations.

Article 15 : Confidentialité

Les informations concernant le client ou relatives à son activité dont TECH4MAPS aura connaissance à l'occasion de la commande seront strictement confidentielles et ne pourront être divulguées et/ou communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite préalable du client. Le client autorise TECH4MAPS à citer son nom et/ou utiliser son logo dans ses références commerciales, sur tout document comme tout support, notamment dans toute publication (site internet, newsletter, etc.).

Article 16 : Divisibilité des présentes conditions

Si l'une quelconque des présentes conditions générales devrait être inapplicable et invalidée pour une quelconque raison, cette sanction n'affectera en rien l'application ou la validité des autres clauses des présentes conditions générales de vente et de location. La condition générale de vente et de location invalidée ou déclarée inapplicable sera alors remplacée par une disposition dont l'esprit serait identique.

Article 17 : Litiges

Les présentes conditions générales de vente, de prestation et de location sont régies exclusivement par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de le régler à l'amiable préalablement à toute action en justice. Toute contestation qui pourrait intervenir à l'occasion de toutes relations contractuelles entre TECH4MAPS et ses clients sera de la compétence de la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de Metz. Cette compétence est exclusive et ce nonobstant toute clause contraire. Elle s'applique même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 18 : Données à caractère personnel

TECH4MAPS s'engage, dans le cadre de la collecte et du traitement de données personnelles du Client, à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et celles du règlement 2016/679/UE du 27 avril 2016 « relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ». TECH4MAPS met en œuvre un traitement de données à caractère personnel pour la gestion de ses relations avec ses clients, pour l'exécution des commandes, la base légale du traitement étant l'exécution de la relation contractuelle ou précontractuelle existante entre TECH4MAPS et le client et, le cas échéant, le respect d'une obligation légale. Les informations collectées (notamment les noms, prénoms, adresses électroniques et numéros de téléphone du client et, le cas échéant, des salariés du client) sont indispensables à ce traitement et sont destinées aux services concernés de TECH4MAPS] et, le cas échéant, à ses prestataires et/ou à ses sous-traitants. Elles sont conservées pendant toute la durée des relations commerciales et puis pendant dix (10) ans à compter de la fin de celles-ci. Le Client et, le cas échéant, les salariés du Client disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles, d'un droit de retrait de leur consentement, d'un droit de limitation du traitement, d'un droit d'opposition pour motifs légitimes au traitement des données, d'un droit de portabilité des données, d'un droit d'édition de directives anticipées post-mortem, en adressant à [nom de la société] un courrier électronique à l'adresse suivante : contact@tech4maps.com ou un courrier postal à l'adresse : TECH4MAPS 4 rue Marconi 57070 METZ, accompagné d'une copie de leur pièce d'identité. Ils disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.